

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4008-2017

Phase 1, Étape B

Volet visant l'approbation des caractéristiques
de quatre contrats d'approvisionnement en gaz
naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au
Maine, Michigan, Texas, Ontario et
Pennsylvanie

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ACHAT ET VENTE DE GAZ NATUREL
RENOUVELABLE (« GNR ») PAR ÉNERGIR

ÉNERGIR s.e.c.

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM,
CONSTITUÉ PAR :
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA) ET
LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE
RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU
(GIRAM)

Intervenant

**CARACTÉRISTIQUES DE QUATRE CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PAR ÉNERGIR
EN GAZ NATUREL RENOUVELABLE (« GNR ») HORS TERRITOIRE
MÉMOIRE**

VERSION CAVIARDÉE PUBLIQUE

M. Jean Schiettekatte, Analyste
M. André Bélisle, Analyste
M^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Préparé pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :
Stratégies Énergétiques (S.É.)
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)
Le 11 mai 2021

Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 2 – Version caviardée publique

**Caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement par Énergir
en gaz naturel renouvelable (« GNR ») hors territoire - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M^e Dominique Neuman, Procureur
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

Stratégies Énergétiques (S.É.),

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	1
1 - LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT DE GNR HORS TERRITOIRE	3
1.1 LES OBJECTIFS	3
1.2 DANS QUELLE MESURE LES QUATRE CONTRATS DE GNR ICI EXAMINÉS DE 20 ANS AU MAINE, AU MICHIGAN, AU TEXAS, EN ONTARIO ET EN PENNSYLVANIE CONTRIBUERAIENT-ILS À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS SI LA RÉGIE EN APPROUVAIT LES CARACTÉRISTIQUES ?	7
2 - LE CONTRAT BIO ENERGY (US), LLC (EDL).....	11
3 - LE CONTRAT GIGME	24
4 - LE CONTRAT PETAWAWA.....	31
5 - LE CONTRAT ARCHAEA	35
CONCLUSION.....	42

**Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017 – Achat et vente de gaz naturel renouvelable (GNR) chez Énergir
Phase 1 Étape B, Volet visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement
en gaz naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au Maine, Michigan, Texas, Ontario et Pennsylvanie**

Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 2 – Version caviardée publique

**Caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement par Énergir
en gaz naturel renouvelable (« GNR ») hors territoire - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M^e Dominique Neuman, Procureur
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

Stratégies Énergétiques (S.É.),

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-1 LE CONTRAT DE EDL

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès d'EDL, notamment aux motifs qu'il est d'une trop longue durée, compte tenu de la localisation hors Québec de la production de GNR, compte tenu d'enjeux de fiabilité d'approvisionnement enjeux de fiabilité, compte tenu que plus d'un audit annuel serait requis d'Énergir et surtout compte tenu des politiques environnementales de recyclage de ces sites qui ne nous semblent pas acceptables dans le cadre des objectifs des politiques énergétiques du gouvernement, de l'intérêt public, de la perspective de développement durable et l'équité dont la Régie de l'énergie doit tenir compte dans l'exercice de ses juridictions. Il nous apparaît ainsi inacceptable que EDL profite de politiques environnementales moins sévères que celles en vigueur au Québec pour s'approvisionner en biogaz moins cher, et ce qui lui permet d'offrir du GNR moins cher.

RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-2 LE CONTRAT GIGME

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès de GIGME pour son faible volume, son acceptabilité sociale, et l'attrait de ses attributs environnementaux qui pourraient éventuellement être intéressants pour les clients industriels d'Énergir si la structure tarifaire qui émanera de l'Étape C du présent dossier permet à un client volontaire de choisir une source spécifique de GNR parmi le portefeuille acquis par Énergir. Ainsi, l'usine envisagée permettrait de traiter les boues qui ont une valeur plus élevée que le biogaz de site d'enfouissement. Nous notons toutefois les risques d'accès incertain au volume de biogaz de la nouvelle centrale de biodigestion. Le développeur a déjà des engagements d'utilisation du biogaz pour alimenter en énergie un micro-réseau du parc industriel de la MRRA ou la nouvelle centrale est située.

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-3
LE CONTRAT PETAWAWA**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès de Petawawa, notamment aux motifs d'accès aux volumes de biogaz et certains enjeux environnementaux. Le volume disponible de biogaz diffère dans les différents documents et une partie importante de celui-ci sera utilisé pour alimenter une centrale de production d'électricité.

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-4
LE CONTRAT ARCHAEA**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès d'Archaea, notamment aux motifs d'enjeux environnementaux importants à ce site d'enfouissement. Ainsi, alors que les volumes de productions du GNR de ce site semblent acceptable pour respecter les engagements de volume du contrat, il est évident que les enjeux sociaux et environnementaux autour du site d'enfouissement ne nous permettent pas de recommander d'appuyer celui-ci pour le moment. Il est aussi important pour Énergir de protéger l'image de marque du GNR et les enjeux environnementaux de ce site pourraient affecter la réputation du GNR acquis par Énergir et donc aussi sa capacité de vente.

PRÉSENTATION

1 - La Régie de l'énergie est saisie, au présent dossier R-4008-2017, d'une [demande B-0493 visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement hors territoire par Énergir en gaz naturel renouvelable \(GNR\)](#) décrits dans la [Pièce B-0530, Gaz Métro-1, Document 30 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR \(version caviardée\)](#) et dans la [Pièce B-0531, Gaz Métro 1, Doc. 30 révisé – Caractéristiques de contrat d'achat de GNR \(sous pli confidentiel\)](#), et présentant ces quatre contrats hors territoire (EDL, GIGME, PETAWAWA et ARCHAEA).

2 - La présente constitue le mémoire, sur cette demande, de la part du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et du *Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*.

3 - Ce mémoire est divisé comme suit :

1. La stratégie d'approvisionnement de GNR hors territoire.
2. Le contrat Bio Energy (US), LLC (EDL).
3. Le contrat GIGME.
4. Le contrat Petawawa.
5. Le contrat Archaea.

4 - Il est à noter que certains renseignements déposés par Énergir au soutien de sa demande sont confidentiels. Le présent mémoire comporte donc à la fois une version publique caviardée et une version confidentielle.

1

LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT DE GNR HORS TERRITOIRE**1.1 LES OBJECTIFS**

5 - Le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM souhaite qu'Énergir soit en mesure d'acquérir du GNR en quantité suffisante pour répondre à ses besoins fixés par Règlement et encadrés par la Décision D-2020-057 et par la décision à venir en l'Étape C du présent dossier et ce tant pour l'année 2021-2022 qu'au-delà, et ceci en maintenant le coût moyen à un niveau suffisamment acceptable pour conserver le bassin de clients GNR potentiels et en nous assurant que les caractéristiques de ces contrats répondent aux préoccupations et risques identifiés (voir notamment les sections 1 à 4 de la [Pièce B-0497, Gaz Métro 1, Doc. 30](#)) et que de tels achats soient cohérents dans une perspective de long terme avec l'objectif gouvernemental de favoriser l'établissement de nouvelles productions de GNR stables et fiables au Québec (Voir notamment l'Annexe 2 confidentielle de la [Pièce B-0497, Gaz Métro 1, Doc. 30](#)).

La Régie de l'énergie doit en effet, suivant l'article 5 de sa Loi constitutive, s'assurer que, dans l'exercice de toutes ses juridictions, elle tienne compte de l'intérêt public, de la perspective de développement durable, de l'équité et des objectifs des politiques gouvernementales.

6 - Certes les achats totaux de GNR par Énergir se poursuivent bel et bien avec pour objectif de contribuer à atteindre (actuellement avec du retard) les seuils réglementaires

de 1% (en 2020-2021), de 2% (en 2023-2024) et de 5% (en 2025-2026) voire même possiblement de 10% (en 2030 selon le PEV). Mais dans l'intérim ces achats locaux de GNR, même additionnés provisoirement de GNR acquis hors territoire, demeurent nettement insuffisants pour l'atteinte des cibles réglementaires fixées.

7 - Ainsi, au 31 janvier 2021, **seuls 5,2 Mm³/an** de GNR étaient livrés par Énergir au Québec, soit moins de 10 % de la cible réglementaire de 1 % d'Énergir pour 2020-2021 que nous évaluons à 60,646 Mm³ à l'Étape C de la Phase 1 du présent dossier (**SÉ-AQLPA-GIRAM**, Dossier R-4008-2017, Ph.1, Étape C, [C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0144](#), [SÉ-AQLPA-GIRAM-6, Doc. 3](#), p. 16)

La cible réglementaire de 2% en 2023-2024 est par ailleurs évaluée à 119 958 Mm³ par Énergie. Source : **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, [Pièce B-0011, Énergir-H, Document 4 - Prévision d'approvisionnement et de distribution de gaz naturel renouvelable \(GNR\) – Horizon 2022-2025 \(version caviardée\)](#), Calcul de l'obligation de GNR, Page 3.

Entre temps, le bassin actuel de clients potentiels en « *liste d'attente* », avec toutes les incertitudes que cette liste comporte, auraient une consommation éventuelle de seulement 67,2 Mm³/an, soit à peine un peu plus que la cible réglementaire de 1 % de 2020-2021.

La Régie de l'énergie examine actuellement, à l'Étape C de la Phase 1 du présent dossier, diverses stratégies visant à accroître la demande de GNR parmi la clientèle d'Énergir, que ce soit par clients volontaires additionnels et/ou socialisation.

Source : **ÉNERGIR**, Dossier R-4008-2017, [Pièce B-0547 - Gaz Métro-5, Document 3](#), page 67, lignes 7 à 11 :

Tableau 22
État de la demande et répartition par grands marchés

ÉTAT DE LA DEMANDE			
	Nombre de clients	Nombre d'installations	Volume annuel (Mm ³)
Consommation GNR	14	42	5,2
Besoin non comblé en GNR	30	742	67,2
Total*	37	777	72,4
RÉPARTITION DES VOLUMES PAR GRANDS MARCHÉS			
Commercial		4,3 %	
Industriel		39,3 %	
Institutionnel		56,4 %	
Résidentiel		0,007 %	
Total		100 %	

*seule la colonne volume peut être additionnée puisqu'un même client ou même installation peut à la fois consommer du GNR et avoir des besoins non comblés en GNR.

8 - Dans sa [décision D-2021-018](#) aux paragraphes 8-9, la Régie de l'énergie souligne par ailleurs l'objectif de permettre des livraisons de GNR stables et prévisibles, donc une fiabilité des approvisionnements contractés dont les caractéristiques seraient approuvées par la Régie :

[8] Dans le cadre de la Demande, Énergir dépose les caractéristiques de quatre contrats signés avec des producteurs relativement au prix, aux volumes annuels livrés, à la durée du terme, à la date de début d'injection dans son réseau de distribution, à la certification du GNR ainsi que la description du processus contractuel de limitation des coûts.

*[9] En plus de ces caractéristiques, Énergir y décrit les mesures de mitigation dont elle et les fournisseurs de GNR ont convenu **afin de permettre une livraison constante et prévisible**. Elle dépose également des renseignements en lien avec l'impact des contrats sur le prix moyen ainsi que l'appariement entre les achats et la demande de la clientèle.*

[Souligné en caractère gras par nous].

9 - Aux pages 4 (ligne 12) et 5 (lignes 1 à 8) de la [Pièce B-0530, Gaz Métro 1, Doc. 30 révisé – Caractéristiques de contrat d'achat de GNR \(version caviardé\)](#), Énergir mentionne que l'objectif de sa stratégie d'approvisionnement en GNR consiste à assurer un coût moyen long terme du GNR le plus stable possible en plus de contribuer à l'atteinte de son objectif de 2% en 2023-2024:

*Ces contrats permettent de maintenir un prix moyen d'approvisionnement intéressant et compétitif pour la clientèle d'Énergir. L'approvisionnement hors Québec permet **de stabiliser** le coût d'approvisionnement en GNR, ce qui permet à des projets plus coûteux de voir le jour au Québec. Grâce à ces différents contrats, Énergir pourra mitiger son risque d'approvisionnement sur un plus grand nombre de producteurs et, puisqu'il s'agit de contrats long terme, ils permettront plus de prévisibilité du prix de GNR pour la clientèle volontaire d'Énergir. Ces contrats long terme permettent également à Énergir d'offrir une solution à faible intensité carbone durable et de sécuriser des volumes qui l'aideront à atteindre les exigences du Règlement sur la quantité minimale de GNR, qui précise que 2 % des volumes livrés (**soit approximativement 120,0 Mm³**) par Énergir devront être du GNR d'ici **l'année financière 2023-2024**.*

[Souligné en caractère gras par nous].

1.2 DANS QUELLE MESURE LES QUATRE CONTRATS DE GNR ICI EXAMINÉS DE 20 ANS AU MAINE, AU MICHIGAN, AU TEXAS, EN ONTARIO ET EN PENNSYLVANIE CONTRIBUERAIENT-ILS À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS SI LA RÉGIE EN APPROUVAIT LES CARACTÉRISTIQUES ?

10 - Dans quelle mesure les quatre contrats de GNR ici examinés de 20 ans au Maine, au Michigan, au Texas, en Ontario et en Pennsylvanie contribuent-ils à l'atteinte de ces objectifs si la Régie en approuvait les caractéristiques ?

11 - Ils y contribueraient de façon importante.

12 - En premier lieu, nous avons en effet préparé au tableau suivant une évaluation sommaire du coût total des quatre contrats d'approvisionnement en GNR qui sont proposés par Énergir. Nous notons l'importance financière de ces contrats.

Ce texte est confidentiel

13 - On peut donc conclure que les prix de ces contrats sont avantageux mais comportent des engagements à long terme.

14 - Par ailleurs, la réalisation à une QCA Max de ces quatre contrats permettrait à elle seule de permettre à Énergir de presque respecter son objectif réglementaire requis d'Énergir de 2% (119,96 10⁶m³) pour 2023-2024. Ce texte est confidentiel

Tableau

Liste des contrats d'approvisionnement en GNR prévus en 2023-2024 Ce texte est confidentiel

Ce texte est confidentiel

Cette prévision optimiste se base cependant sur des livraisons également de SEMER pour 3.6 Mm³ et de St-Hyacinthe pour 16 Mm³. Or tout indique déjà qu'il y aura aussi un déficit à combler pour ces contrats locaux de 3,6 10⁶m³ pour SEMER dont l'opération pour 2023 ne semble pas réaliste (Voir : *La SÉMER, une véritable usine à gaz : Une mystérieuse compagnie refuse de dévoiler ses états financiers, tout en ne livrant pas la marchandise*¹) et de 11,00 10⁶m³ pour St-Hyacinthe. Ce texte est confidentiel

15 - Le tableau suivant présente pour 2023-2024 les 16 contrats pour 49.9 10⁶m³ qu'Énergir a déjà identifiés comme étant à approuver dans sa cause Tarifaire 2021-2021 d'ÉNERGIR, Dossier R-4151-2021, [Pièce B-0011, Énergir-H, Document 4 - Prévision d'approvisionnement et de distribution de gaz naturel renouvelable \(GNR\) – Horizon 2022-2025 \(version caviardée\)](#), Prévision d'approvisionnement et distribution de GNR 2022 à 2025, Page 1:

¹ REMY BOURDILLON, [La SÉMER, une véritable usine à gaz](#), Ricochet, 24 février 2021.

Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017 – Achat et vente de gaz naturel renouvelable (GNR) chez Énergir Phase 1 Étape B, Volet visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement en gaz naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au Maine, Michigan, Texas, Ontario et Pennsylvanie

PRÉVISION D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DE GNR - 2022 À 2025

Règlement	DT 2021-2022		DT 2022-2023		DT 2023-2024		DT 2024-2025	
	Volumes (10 ³ m ³)		Volumes (10 ³ m ³)		Volumes (10 ³ m ³)		Volumes (10 ³ m ³)	
Volumes de base	5 992 250		5 924 025		5 997 904		6 086 601	
% règlement	1%		1%		2%		2%	
Volumes exigibles	59 923		59 240		119 958		121 732	
Approvisionnement¹	Nombre de contrats	Volumes (10 ³ m ³)	Nombre de contrats	Volumes (10 ³ m ³)	Nombre de contrats	Volumes (10 ³ m ³)	Nombre de contrats	Volumes (10 ³ m ³)
Achat direct territoire	-	-	-	3 607	-	3 607	-	3 607
Achat direct hors territoire	-	2	-	2	-	2	-	2
Gaz de réseau GNR en territoire approuvé ²	6	27 300	6	31 000	6	31 000	6	33 000
Gaz de réseau GNR en territoire non approuvé ³	2	4 300	4	8 075	16	49 989	17	87 916
Gaz de réseau GNR hors territoire approuvé ²	2	2 440	-	-	-	-	-	-
Gaz de réseau GNR hors territoire non approuvé ³	2	32 549	4	56 425	4	56 425	4	87 257
Total volumes	12	66 590	14	99 108	26	141 022	27	211 782
Coûts gaz de réseau GNR	Nombre de contrats	Coûts	Nombre de contrats	Coûts	Nombre de contrats	Coûts	Nombre de contrats	Coûts
Prix moyen contrats approuvés (¢/m ³)	-	56,61	-	58,39	-	59,48	-	59,21
Coûts contrats approuvés (000 \$)	8	16 836	6	18 101	6	18 440	6	19 539
Prix moyen contrats non approuvés (¢/m ³)	-	559,92	-	613,54	-	649,99	-	636,58
Coûts contrats non approuvés (000 \$)	4	20 632	8	39 573	20	69 168	21	111 511
Total coûts gaz de réseau GNR (\$)	12	37 468	14	57 674	26	87 608	27	131 050
Consommation de GNR	Nombre de clients	Volumes (10 ³ m ³)	Nombre de clients	Volumes (10 ³ m ³)	Nombre de clients	Volumes (10 ³ m ³)	Nombre de clients	Volumes (10 ³ m ³)
Achat direct territoire	-	-	110	3 607	110	3 607	110	3 607
Achat direct hors territoire	1	2	1	2	1	2	1	2
Gaz de réseau GNR	999	66 588	1 931	95 499	3 000	137 413	5 200	208 173
Total volumes vendus	1 000	66 590	2 042	99 108	3 111	141 022	5 311	211 782
Volumes vendus - Volumes exigibles ⁴	6 667		39 868		21 064		90 050	

Ce texte est confidentiel

16 - Ceci nous permet aussi de constater que l'approvisionnement long terme hors territoire en GNR proposé par Énergir pour 2023-2024 totaliserait une part importante de ses approvisionnements au QCA MAX annoncé et à Ce texte est confidentiel

Au volume QCA Max, il atteindrait **51%** (soit 61.57 10⁶m³ / 119.96 10⁶m³), soit même plus de la moitié de la cible règlementaire.

On peut ainsi conclure que cette stratégie propose de réaliser **près de la moitié des approvisionnements règlementairement requis par des importations hors territoires**, ce qui semble s'éloigner fortement des objectifs de production locale et des campagnes de promotion du GNR actuellement réalisées.

17 - Aussi, comme nous l'avons vu précédemment, cette stratégie engagera aussi des sommes importantes à long terme à l'extérieur du territoire.

Mais quelles sont les raisons qui expliquent cette différence de coût?

En réponse à notre DDR 5.5.1, à la [Pièce B-0525, Gaz Métro 2, Doc. 52 – Réponse à la demande de renseignements no 5 de SÉ-AQLPA-GIRAM \(version caviardée\)](#), Énergir semble expliquer les différences de coûts entre les contrats hors territoire et en territoire par les aspects suivants :

- Les **coûts de construction sont généralement moins élevés** aux États-Unis (matériaux, civil, etc.). L'impact des saisons qui limite les périodes de la construction au Québec pourrait expliquer cet écart;
- Certaines juridictions bénéficient d'un accès facilité au réseau gazier et de conditions d'injection plus avantageuses qu'au Québec;
- Les grands projets auxquels Énergir s'approvisionne aux États-Unis bénéficient d'économies d'échelle considérables. Vu la densité de la population et la superficie du territoire, ces projets sont moins présents au Québec;
- Les projets qui vendent leur approvisionnement à Énergir **bénéficient généralement d'une série de conditions qui rendent leur coût de production faible (par exemple : volumes d'intrants, taille du site d'enfouissement, proximité du réseau, faibles coûts d'injection, etc.)**. Ces projets n'ont donc pas besoin d'un prix élevé, volatile et à court terme. Pour certains d'entre eux, les conditions des contrats d'Énergir sont intéressantes, selon leur profil d'investisseur.

[Souligné en caractère gras par nous].

18 - Dans les sections suivantes de notre mémoire, nous allons procéder à l'analyse de chacun des contrats afin de déterminer si leurs conditions particulières sont acceptables économiquement, moralement et socialement, méritant que les caractéristiques de ces contrats soient approuvées par la Régie au présent dossier.

2

LE CONTRAT BIO ENERGY (US), LLC (EDL)

19 - EDL est une compagnie qui a des activités commerciales dans le domaine de l'énergie au Québec. Elle a entre autres un contrat d'achat et vente d'électricité avec Hydro-Québec Distribution alimenté à partir de biogaz à un site d'enfouissement à Lachute (https://edlenergy.com/wp-content/uploads/2019/02/EDL-Fact-Sheet-Lidya_Final.pdf).

EDL vise aussi à développer des projets de GNR au Canada (https://biogasassociation.ca/index.php/featured_member/member/edl). EDL n'a toutefois seulement qu'une centrale d'injection de GNR aux États-Unis à Indianapolis en Indiana, en *joint-venture* avec Kinetrex Energy et le South Side Landfill (<https://edlenergy.com/landfill-gas-to-renewable-natural-gas/>) :

**Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017 – Achat et vente de gaz naturel renouvelable (GNR) chez Énergir
Phase 1 Étape B, Volet visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement
en gaz naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au Maine, Michigan, Texas, Ontario et Pennsylvanie**



20 - La construction de cette centrale a commencée en août 2019 et est en opération depuis avril 2020, visant à produire 8 millions de gallons de GNR annuellement pour alimenter une flotte de véhicule ²:

² **SCS ENERGY**, [SCS Energy Breaks Ground on Indy Landfill Gas to RNG Plant](#), 5 septembre 2019.



Southside LFG to RNG Plant Under Construction

21 - Pour atteindre des prix de GNR plus bas qu'au Québec, ce site profite des conditions spéciales : des politiques très faible de recyclage à Indianapolis (donc l'enfouissement pêle-mêle de matières non recyclables avec des matières qui ailleurs seraient considérées comme recyclables). Le graphique suivant illustre bien la situation particulière d'Indianapolis³ comme la championne du non-recyclage :

³ Sarah BOWMAN, Emily HOPKINS, [How Indianapolis became one of the most wasteful big cities in America](#), Indy Star, Environment section, 30 Janvier 2019.



22 - Le producteur de GNR semble donc profiter de politiques environnementales moins strictes qu'au Québec pour atteindre un prix du GNR plus intéressant.

En tant qu'associations environnementales, nous nous interrogeons fortement sur l'opportunité d'encourager ce type de défaillance environnementale pour obtenir du GNR moins cher pour le Québec. Mais regardons d'abord les sites proposés par EDL pour son contrat avec Énergir.

Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 2 – Version caviardée publique

**Caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement par Énergir
en gaz naturel renouvelable (« GNR ») hors territoire - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M^e Dominique Neuman, Procureur
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

Stratégies Énergétiques (S.É.),

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

23 - Pour son contrat avec Énergir, EDL annonce un volume total de 27.9 10⁶m³ de GNR qui pourrait être produit à partir de quatre sites potentiels. On note ainsi aux pages adobe 24 et 25 de l'Annexe 1.1 de la [Pièce B-0531, Gaz Métro 1, Doc. 30 révisé – Caractéristiques de contrat d'achat de GNR \(sous pli confidentiel\)](#) que quatre sites sont identifiés (2 principaux sites : Lansing, Michigan (Ce texte est confidentiel) et San Antonio, Texas (Ce texte est confidentiel) et 2 sites secondaires : Lowellville, Ohio (Ce texte est confidentiel) et Oberlin, Ohio (Ce texte est confidentiel)) :

Ce texte est confidentiel

24 - En réponse à notre question écrite 5.2.1, à la [Pièce B-0525, Gaz Métro 2, Doc. 52 – Réponse à la demande de renseignements no 5 de SÉ-AQLPA-GIRAM \(version caviardée\)](#), Énergir a reconnu le caractère public du nom des municipalités où se trouvent ces sites primaires et secondaires.

25 - Le site principal d'enfouissement envisagé à Lansing, Michigan pour la production de GNR semble de politiques environnementales de recyclage considérablement moins strictes qu'au Québec. (<https://www.lansingstatejournal.com/story/news/2020/02/25/michigan-landfill-report-2019-waste-recycling-trash/4855282002/>):

Michiganders generated more trash last year. The economy, poor recycling might be to blame

Carol Thompson

Lansing State Journal



LANSING— Michigan residents sent more trash to landfills last year than they did in 2018, once again generating more waste than they did the year before.

26 - On note aussi des enjeux de coexistence quant à l'expansion projetée du site d'enfouissement en zone urbaine (<https://lansingcitypulse.com/stories/landfill-expansion-triggers-neighborhood-concerns.341>):

Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 2 – Version caviardée publique

Caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement par Énergir
en gaz naturel renouvelable (« GNR ») hors territoire - Mémoire

M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M^e Dominique Neuman, Procureur
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :

Stratégies Énergétiques (S.É.),

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

Landfill expansion triggers neighborhood concerns

Granger Waste Services looks to grow local footprint

Posted Wednesday, December 5, 2018 9:12 am

Kyle Kaminski

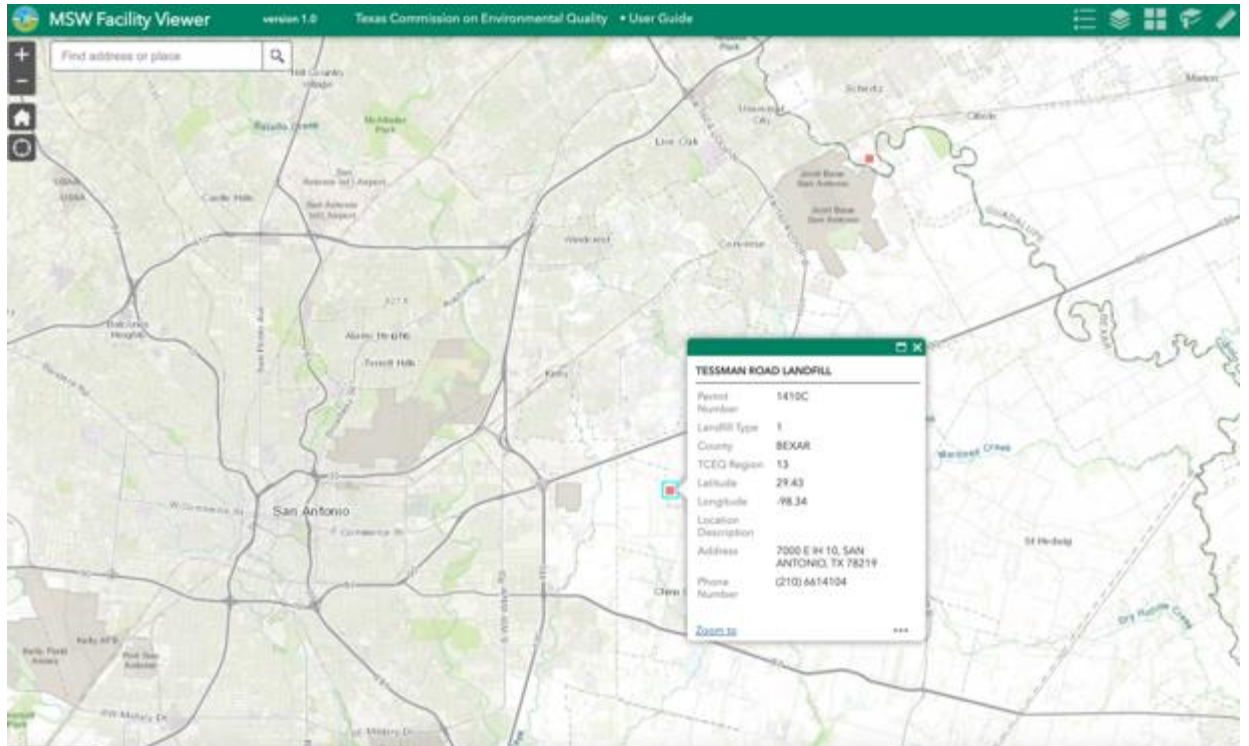


27 - La fiabilité de l'approvisionnement selon ce contrat est elle-même incertaine.

Ce texte est confidentiel

**Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017 – Achat et vente de gaz naturel renouvelable (GNR) chez Énergir
Phase 1 Étape B, Volet visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement
en gaz naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au Maine, Michigan, Texas, Ontario et Pennsylvanie**

28 - Le deuxième site principal du contrat EDL, celui de San Antonio, Texas, est situé au site d'enfouissement de Tessman Road en banlieue est de la zone urbaine de San Antonio (<https://tceq.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=33ac0b935f434cee927affd480307b14>):



Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 2 – Version caviardée publique

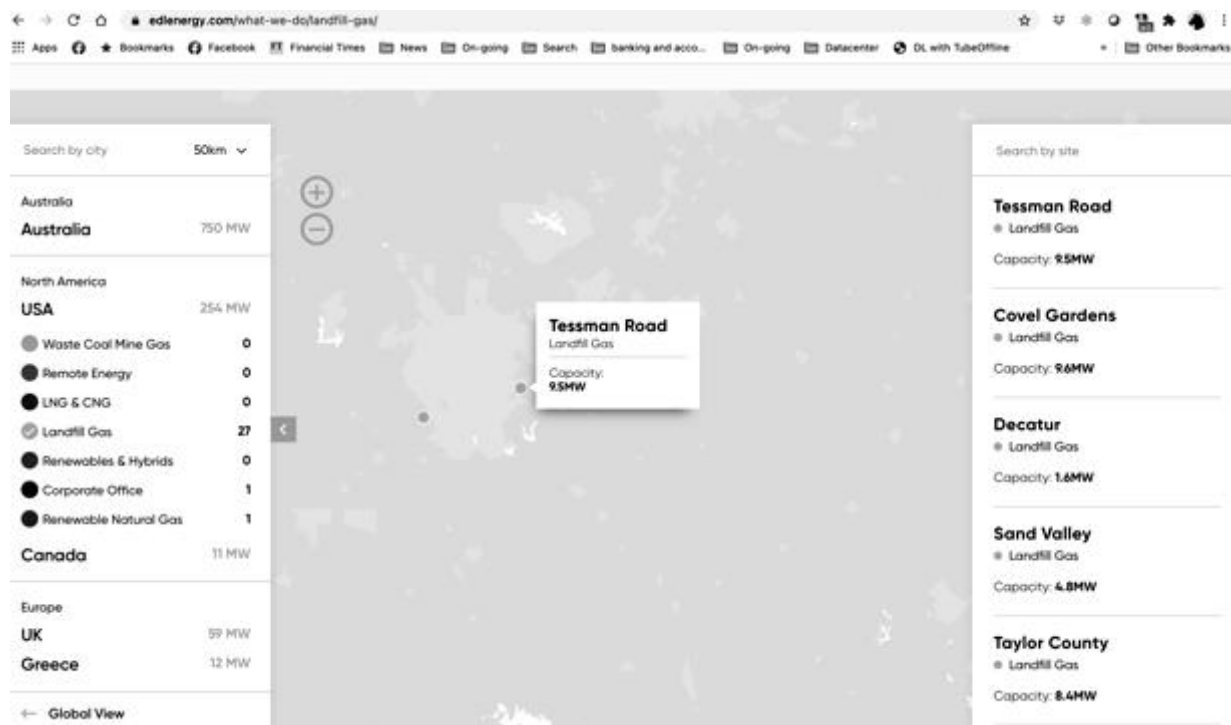
**Caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement par Énergir
en gaz naturel renouvelable (« GNR ») hors territoire - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M^e Dominique Neuman, Procureur
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

Stratégies Énergétiques (S.É.),

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

29 - On retrouve à ce site une centrale à biogaz de EDL qui produit 9.5 MW d'électricité (<https://edlenergy.com/what-we-do/landfill-gas/>):



30 - EDL semble vouloir suspendre l'utilisation de sa centrale de 9.5 MW d'électricité afin d'utiliser le biogaz pour produire du GNR. Le GNR ainsi produit ne serait toutefois pas exclusivement disponible pour Énergir car il serait aussi envisagé pour verdir la conversion de véhicules de VIA Bus et pour des contrats de ventes GNR également à CSP Energy (<https://sanantonioreport.org/waste-gas-from-landfill-will-offset-up-to-75-of-vias-bus-fuel-demand/>):



Republic Services Tessman Road Landfill is located at 7000 I-10 East. Credit: Bonnie Arbittier / San Antonio Report

...
EDL, an international power supplier headquartered in Australia, will convert its existing landfill gas power plant at the Tessman Road landfill to a plant that can inject pipeline-quality gas into CPS Energy's system. CPS Energy will get the gas at a "favorable" price, Lujan said, though he declined to cite a specific price

31 - Il est à noter que ce site d'enfouissement de San Antonio, Texas a connu des incendies majeurs qui encore une fois pourraient interrompre la production du GNR Ce texte est confidentiel

(<https://www.facebook.com/PolandFireDistrict/posts/fire-in-the-tipper-at-carbon-limestone-landfill-this-afternoon-poland-was-assist/10157338687394687/>) :

Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 2 – Version caviardée publique
Caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement par Énergir
en gaz naturel renouvelable (« GNR ») hors territoire - Mémoire

M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M^e Dominique Neuman, Procureur
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :

Stratégies Énergétiques (S.É.),

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

**Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017 – Achat et vente de gaz naturel renouvelable (GNR) chez Énergir
Phase 1 Étape B, Volet visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement
en gaz naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au Maine, Michigan, Texas, Ontario et Pennsylvanie**



Poland Fire District - WRJFD

18 août 2019 · 🌐

...

Fire in the Tipper at Carbon Limestone Landfill this afternoon. Poland was assisted by Springfield and Bessemer Fire Departments. Many other fire departments were cancelled in route.



**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 2 – Version caviardée publique
Caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement par Énergir
en gaz naturel renouvelable (« GNR ») hors territoire - Mémoire
M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M^e Dominique Neuman, Procureur
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :
Stratégies Énergétiques (S.É.),
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

32 - Il apparaît déjà qu'Énergir devra envisager possiblement au moins deux audits annuels (aux deux sites primaires) car EDL diversifie ainsi ses sources d'approvisionnement (<https://www.energynewsbulletin.net/electricity/news/1054265/edl-commissions-two-american-landfill-gas- - power projects>).

33 - Les deux autres sites secondaires semblent être aussi des projets de reconversion de production d'électricité à partir du biogaz de sites d'enfouissement à de la production de GNR. Il semble ainsi pour EDL plus intéressant économiquement de vendre du GNR (<https://www.energynewsbulletin.net/electricity/news/1054265/edl-commissions-two-american-landfill-gas-power-projects>).

Ces sites d'enfouissement profitent aussi de politiques d'environnement en matière de recyclage moins sévères qu'au Québec permettant ainsi l'enfouissement pêle-mêle du non-recyclable avec ce qui serait recyclé si l'on se trouvait dans d'autres juridictions. La Régie doit donc décider s'il est acceptable d'obtenir du GNR moins cher hors territoire en prenant avantage de cette défaillance environnementale.

Par ailleurs, chacun des sites secondaires serait aussi de nature à requérir chacun un audit annuel par Énergir.

34 - Au Québec, une des principales stratégies pour inciter au recyclage est d'augmenter les coûts de disposition. Ainsi, la stratégie du gouvernement du Québec annoncée en juillet 2020⁴ qui permettra d'apporter 1.2 G\$ pour mieux récupérer et recycler les résidus alimentaires et verts, implique des augmentations importantes des coûts de

⁴ **Anne-Marie LECOMTE, [Québec s'allie aux municipalités pour mieux gérer les matières organiques](#)**, Radio-Canada, 3 juillet 2020.

dispositions. Les sites envisagés par EDL ne sont pas soumis aux mêmes pressions tarifaires et permettent donc cette dernière d'obtenir des conditions plus avantageuses en matière de prix de biogaz que les sites au Québec.

35 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-1
LE CONTRAT DE EDL**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès d'EDL, notamment aux motifs qu'il est d'une trop longue durée, compte tenu de la localisation hors Québec de la production de GNR, compte tenu d'enjeux de fiabilité d'approvisionnement enjeux de fiabilité, compte tenu que plus d'un audit annuel serait requis d'Énergir et surtout compte tenu des politiques environnementales de recyclage de ces sites qui ne nous semblent pas acceptables dans le cadre des objectifs des politiques énergétiques du gouvernement, de l'intérêt public, de la perspective de développement durable et l'équité dont la Régie de l'énergie doit tenir compte dans l'exercice de ses juridictions. Il nous apparaît ainsi inacceptable que EDL profite de politiques environnementales moins sévères que celles en vigueur au Québec pour s'approvisionner en biogaz moins cher, et ce qui lui permet d'offrir du GNR moins cher.

3



LE CONTRAT GIGME

36 - GIGME01 LLC est une société qui a été créée par Genesis Industrial Group pour racheter le projet de Village Green Ventures. Le projet de Village Green Venture est un digesteur anaérobie qui profite d'une bonne acceptation sociale car il a été développé dans le cadre d'un plan de relance économique d'une ancienne base militaire de la marine américaine à Brunswick au Maine (Naval Air Station Brunswick) http://mrra.us/wp-content/uploads/MRRA_Redevelopment-update-Jan-2019.pdf, page 2 :

HISTORY OF NAS BRUNSWICK

2

- Naval Air Station Brunswick (NASB), encompassed nearly 3,300 acres located on the southern mid-coast of Maine (25 miles north of Portland).
- NASB was originally commissioned in 1942 as a training facility for U.S., Canadian and British fighter pilots.
- NASB became a critical defense installation for the U.S. Navy and NATO providing maritime surveillance and reconnaissance missions through 2011.
- In September 2005, as part of the Department of Defense 2005 Base Realignment and Closure (BRAC) process, the decision was made to close the NASB.
- The Navy ceased operations and disestablished NASB on May 31, 2011.



37 - Pour financer ce rachat, la Finance Authority of Maine (FAME) a offert à Genesis Industrial Group un financement obligataire pour une somme maximale de 18 M \$US. Genesis Industrial Group prévoit doubler la capacité du digesteur anaérobique pour le traitement des boues des sites d'enfouissements (<https://www.famemaine.com/news/fame-approves-financing-for-three-important-projects>) :

*FAME approved conduit bond financing for GIGME01, LLC for a project at Brunswick Landing. GIGME01, an operator of solid waste facilities, is an entity formed by **Genesis Industrial Group to purchase the Village Green Ventures' 1- megawatt digester at the former navy base. Genesis is renovating the existing digester and building an additional one to double the facility's capacity and improve performance.***

*The facility **diverts biosolids (sludge) from landfills** and anaerobically digests them to produce biogas, **which is then converted to electricity and fertilizer.** The facility provides a significant portion of the electricity needs of the businesses located at Brunswick Landing. **The work also will permit the injection of renewable natural gas into the Maine Natural Gas pipeline** on the campus. The proceeds of the bonds will be used to finance the new capital improvements, as well as to refinance the cost of acquiring the facility. FAME's actions are expected to help to create and retain approximately six Maine jobs. **The bonds to be issued in this matter may not exceed \$18 million.***

*FAME's Revenue Obligations Securities Program provides tax-exempt bond financing to eligible borrowers without any recourse or obligation on the part of the state. The bonds carry no liability or credit enhancement on the part of FAME or the state. FAME acts as a conduit for borrowers in order to allow them to **access favorable interest rates and to help stimulate the economy and create and retain Maine jobs.***

[Souligné en caractère gras par nous].

38 - Le projet de Village Green Venture qui visait la vente d'électricité avec une génératrice de 1 MW_{el} qui serait alimenté par le biogaz produit a connu des problèmes qui ont


amené sa mise en encaissement <https://www.globalauctionguide.com/anaerobic-digester-biogas-energy-production-facility-s-490271.html> et son rachat par Genesis Industrial Group:

Anaerobic Digester | Biogas Energy Production Facility

Real Estate Auction in 27 Bioenergy Way, Brunswick, Maine, United States

25 October, 2018
2:00 PM
Thursday

Add to Calendar



[BID ONLINE](#) | [GALLERY](#) | [NOTES](#) | [MAP](#)

Sorry, this auction is no longer available

Click here to go to more auctions

AUCTION ITEMS FOR SALE

Located in Brunswick Landing, an innovative business campus, on a 2.38+/- acre Ground Lease with Midcoast Regional Redevelopment Authority (MRRA), this facility was constructed in 2015. The waste-to-energy anaerobic digester system processes solid waste from municipal water treatment plants and other sources and reportedly has the capacity to generate 1.0+/- MW of distributed electric power.

39 - Le projet bénéficie toujours d'un contrat de vente et d'achat d'électricité avec la Midcoast Regional Redevelopment Authority (MRRA) pour son auto-alimentation et il semble que ce contrat serait être étendu au second digesteur⁵ :

Electric power provided to Brunswick Landing customers comes from 100% renewable energy sources. The campus houses a 1.0-megawatt anaerobic digester which burns methane to generate electricity. In January of 2019, a \$3

⁵ **Steven H. LEVESQUE**, [MRRA Annual Report to the Governor 2019](#), 16 Janvier 2020, page 3, 5ième puce.

million 1.5-megawatt solar farm owned by Diversified Communications began generating electricity for the campus. **These two entities have the capacity to general 75% of the energy needs of the campus with a planned 1-megawatt expansion of the digester 100% of our power needs will be met by on campus renewable sources.** MRRA has been recognized as an EPA Green Power Partner.

[Souligné en caractère gras par nous].

40 - En réponse à notre question écrite 5.2.2, à la [Pièce B-0525, Gaz Métro 2, Doc. 52 – Réponse à la demande de renseignements no 5 de SÉ-AQLPA-GIRAM \(version caviardée\)](#), Énergir nous confirme que le promoteur est en train de finaliser son financement et qu'elle n'a pas accès à la documentation qui lui permettrait de valider les volumes prévus et souligne la variabilité des intrants :

Concernant la question liée à la première puce de la question 5.2.1, les noms des municipalités où se trouvent des sites primaires et/ou secondaires sont identifiés dans la définition du terme « Installations », disponible à l'article 1 du Transaction for the purchase and sale of Renewable Natural Gas, daté du 27 juillet 2020, disponible à l'annexe 1.2 de la pièce révisée Gaz Métro-1, Document 30. Les noms des municipalités est une information publique.

Quant à la question liée à la deuxième puce de la question 5.2.1, **la construction des installations de production n'a pas commencé, le producteur est en train de finaliser son financement.**

Quant à la question liée à la puce de la présente question, **les intrants organiques peuvent varier en fonction de la disponibilité. L'entente entre le producteur de GNR et ses fournisseurs d'intrants n'est pas partagée avec Énergir puisqu'il s'agit d'informations qui pourraient causer un préjudice commercial au producteur.**

[Souligné en caractère gras par nous].

41 - Ce projet présente des attributs environnementaux qui pourraient éventuellement être intéressants pour les clients industriels d'Énergir si la structure tarifaire qui

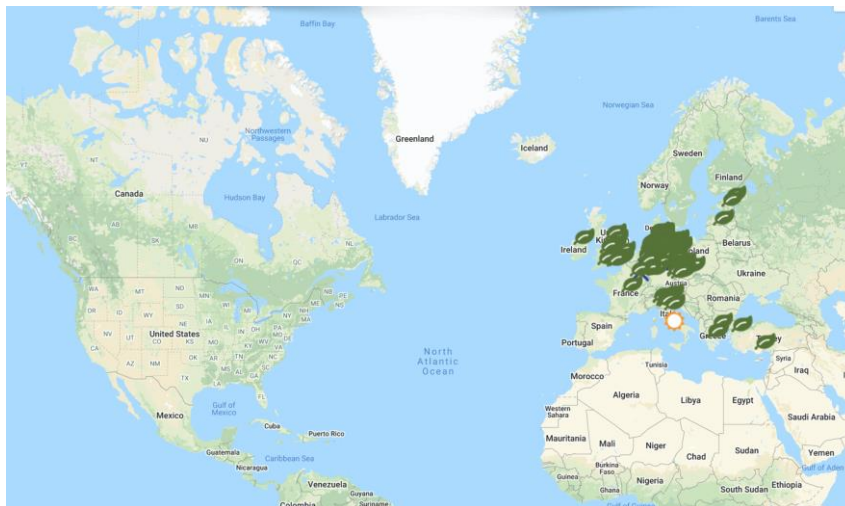
émanera de l'Étape C du présent dossier permet à un client volontaire de choisir une source spécifique de GNR parmi le portefeuille acquis par Énergir. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, l'usine envisagée permettrait de traiter les boues qui ont une valeur plus élevée que le biogaz de site d'enfouissement selon Bluesource⁶. Il sera aussi important d'avoir accès aux données qui puissent valider ceux-ci. Énergir nous a confirmé au paragraphe précédent que les intrants pouvaient varier dans le temps.

42 - Une date de mise en service plus tardive devrait certainement être envisagée à cause du risque technologique plus élevé du projet (qui a été constaté par la mise en service de la première phase du projet avec même une mise à l'encan). Le partenaire de technologie de [Genesis Industrial Group](#), [BioConstruct GmbH](#) détient plusieurs projets de référence dans le domaine du biogaz en Europe, mais aucun en Amérique du nord et ceci pourrait poser certains enjeux de normalisation (les standards n'étant pas les mêmes, ceci requiert certaines adaptations comme nous l'avons vu pour l'opération en hiver de certaines centrales de GNR au Québec)⁷ :

⁶ Pièce C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0145, [Document de référence - BLUESOURCE, Not All RNG is Created Equal](#).

⁷ BIOCONSTRUCT, [Reference map](#).

Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017 – Achat et vente de gaz naturel renouvelable (GNR) chez Énergir Phase 1 Étape B, Volet visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement en gaz naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au Maine, Michigan, Texas, Ontario et Pennsylvanie



43 - Il reste aussi à confirmer si les volumes de QCA seront atteints car il reste que Genesis Industrial Group semble toujours envisager la vente d'électricité comme source de revenu. Nous savons de plus que le site du MRRA est en pleine expansion et connaîtra des augmentations dans ses besoins énergétiques à être comblés par la nouvelle centrale à biogaz.

44 - Comme l'objectif d'Énergir de signer des contrats hors territoire étant de minimiser ses risques (incluant les prix), nous considérons que le contrat de GIGME01 LLC demeure risqué au niveau technologique et d'accès incertains à la production de la nouvelle centrale (à cause d'engagements pour alimenter le site de la MRRA). Toutefois, vu son volume plus faible, sa bonne acceptabilité sociale, et l'intérêt pour son type d'attributs environnementaux, nous recommandons l'approbation de ses caractéristiques par la Régie.

45 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-2
LE CONTRAT GIGME**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès de GIGME pour son faible volume, son acceptabilité sociale, et l'attrait de ses attributs environnementaux qui pourraient éventuellement être intéressants pour les clients industriels d'Énergir si la structure tarifaire qui émanera de l'Étape C du présent dossier permet à un client volontaire de choisir une source spécifique de GNR parmi le portefeuille acquis par Énergir. Ainsi, l'usine envisagée permettrait de traiter les boues qui ont une valeur plus élevée que le biogaz de site d'enfouissement. Nous notons toutefois les risques d'accès incertain au volume de biogaz de la nouvelle centrale de biodigestion. Le développeur a déjà des engagements d'utilisation du biogaz pour alimenter en énergie un micro-réseau du parc industriel de la MRRA ou la nouvelle centrale est située.

4

LE CONTRAT PETAWAWA


46 - Le contrat de PETAWAWA est le seul contrat proposé situé en territoire canadien. Le développeur [Petawawa Renewable Power Corporation](#) qui a développé divers projets d'énergie solaire et éolien s'intéresse maintenant aux projets de GNR. Malgré qu'il développe divers projets de GNR en Ontario (dans le corridor de l'autoroute 401/400), aucun n'a été mis en service.


47 - La documentation de présentation du projet à PETAWAWA au comté de southgate présente un potentiel de production de 2 400 000 M³ / année de GNR (ou 91 0000 GJ)⁸:

Attachment #1

Renewable Natural Gas

Production of :	2,400,000 M3 RNG/year (91,000 GJ)
Equivalent to energy use in :	900 households





Petawawa Renewable Power Corporation

Staff Report EDO2017-006
Page 15 of 27

9

⁸ GLEN WALKER, DAVE MILLINER, [Staff Report EDO2017-006 – Petawawa Natural Gas Option to Purchase](#), Canton de Southgate, page 15.

48 - Énergir, dans le tableau 1 à la [Pièce B-0530, Gaz Métro-1, Document 30 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR \(version caviardée\)](#), nous indique un QCA Max de 5 100 000 M³ / année de GNR pour ce contrat. Ceci est plus du double du rapport d'évaluation du projet du canton de Southgate.

49 - Ce texte est confidentiel

50 - Le permis du ministère de l'environnement pour le site annonce un volume maximum de 8 100 000 M³ / année de de biogaz et une centrale de cogénération de 400 KW_{el}⁹:

Co-generation:

*one (1) natural gas-fired Combined Heat and Power Cogeneration Unit, having a maximum power rating of **400 kilowatts of electrical output**, equipped with a selective catalytic reduction system, discharging to the air at a maximum volumetric flow rate of 0.435 cubic metre per second, through a stack having an exit diameter of 0.15 metre, extending 6.2 metres above roof and 8.8 metres above grade;*

[Souligné en caractère gras par nous].

51 - Si on assume une efficacité de 50% dans la conversion du Biogaz au GNR, nous doutons que le volume restant de biogaz sera suffisant pour à la fois fournir la centrale de cogénération et les conditions Ce texte est confidentiel du contrat avec Énergir.

⁹ **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES PARCS DE L'ONTARIO, [Environmental Compliance approval – Number 1984BD9NBD](#), 28 Novembre 2019, Pages 1 et 4**

52 - En réponse à notre question écrite 5.2.3, à la [Pièce B-0525, Gaz Métro 2, Doc. 52 – Réponse à la demande de renseignements no 5 de SÉ-AQLPA-GIRAM \(version caviardée\)](#), Énergir nous confirme que la construction n'a pas encore commencée et qu'elle n'a pas accès à la documentation qui lui permettrait de valider les volumes prévus et les intrants :

Concernant la question liée à la première puce de la question 5.2.1, le site se situe dans la ville de Dundalk en Ontario. Le nom de la municipalité est une information publique.

*Quant à la question liée à la deuxième puce de la question 5.2.1, **la construction de l'usine de production n'a pas débuté.** À la lecture de la question 5.2.3, Énergir se rend compte que le type de contrat indiqué dans le tableau 1 de la pièce B-0497, Gaz Métro-1, Document 30 aurait dû se lire « Digesteur anaérobique ». Elle révisé donc la pièce en conséquence. À la suite de cette correction, Énergir propose de remplacer la 3e puce de la question 5.2.1 par la puce de la question 5.2.2, laquelle s'applique au type de projet « **Digesteur anaérobique** » et répond comme suit :*

Les intrants organiques peuvent varier en fonction de la disponibilité. L'entente entre le producteur de GNR et ses fournisseurs d'intrants n'est pas partagée avec Énergir puisqu'il s'agit d'informations qui pourraient causer un préjudice commercial au producteur.

[Souligné en caractère gras par nous].

53 - La firme de génie conseil du canton de Southgate a aussi recommandé de mettre en place des mesures de contrôle des odeurs¹⁰ :

*In closing, GHD continues to recommend **requesting for an odour evaluation** (in addition to hydrogen sulfide and mercaptans) to be completed and additional*

¹⁰ MIKE MUFFELS, M.Sc., P. Eng., [Review of CH Four Biogas Inc. Response to GHD Odour Treatment and Management Engineering Review dated August 24th, 2018 Petawawa Biofuel LP AD Facility](#),

details be provided on the operation and maintenance of the AC filter system, as well as the additional clarifications listed above. The odour evaluation and additional operation and maintenance details for the AC filters are critical items to demonstrating that the odour control and treatment system will operate as intended and required.

[Souligné en caractère gras par nous].

54 - L'objectif de signer des contrats hors territoire étant de réduire les risques d'approvisionnements et de prix, nous soulignons encore ici des enjeux pour le contrat avec Petawawa.

Premièrement, il semble y avoir des enjeux d'accès au volume de biogaz. Comme nous l'avons vu précédemment une partie importante de celui-ci sera utilisé aussi pour alimenter une centrale de production d'électricité. Deuxièmement, le volume de biogaz qui serait produit diffère entre les différents documents. Et finalement, il semble aussi il y avoir certains enjeux environnementaux. Il nous semble donc prématuré d'approuver ce contrat pour des motifs d'accès aux volumes de biogaz et certains enjeux environnementaux.

55 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-3
LE CONTRAT PETAWAWA**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès de Petawawa, notamment aux motifs d'accès aux volumes de biogaz et certains enjeux environnementaux. Le volume disponible de biogaz diffère dans les différents documents et une partie importante de celui-ci sera utilisé pour alimenter une centrale de production d'électricité.

5

LE CONTRAT ARCHAEA

56 - [Archaea Energy](#) est en train de développer une trentaine de sites de production de GNR aux États-Unis. Archaea vise à utiliser son projet Assai au site d'enfouissement de Keystone à Dunmore en Pennsylvanie qui vise à produire plus de 12,000 MM Btu par jour de GNR pour les livraisons de son contrat avec Énergir. Archaea Energy a été acquise dernièrement (8 avril 2021) par [Rice Acquisition Corp \(NYSE:RICE\)](#) qui mise entre autres sur la mise en service projet Assai de Archaea Energy pour continuer sa stratégie de croissance dans le domaine de la production de GNR et d'hydrogène.

57 - Le projet Assai de Archaea Energy compte déjà sur un contrat d'achat de GNR de la part de UGI utilities avec une injection maximum de 780 Mfc par heure ou 193.4 10⁶ m³ par année de GNR et une mise service à l'automne 2021 ¹¹:

The project is scheduled to become operational in September 2021, and when fully operational, the UGI Utilities system will be designed to take up to 16 000 mcf per day of RNG supply at a rate of up to 780 mcf per hour, making this the largest RNG supply point in the United States to-date.

[Souligné en caractère gras par nous].

¹¹ **BIOENERGY INTERNATIONAL, [UGI Utilities signs deal with Archaea Energy to bring RNG into its system](#), 19 février 2021**

58 - Le site d'enfouissement de Keystone a Dunmore en Pennsylvanie est par contre reconnu pour divers enjeux environnementaux qui sont soulevés dans le processus d'extension de sa licence d'opération¹² :

Feb. 28—If we knew six years in advance that COVID-19 would sicken our neighbors, weaken our economy and forever stain the outlook on the safety and sanctity of our communities, an alarmed public would demand action to mitigate the looming tragedy.

The 42-year expansion of Keystone Sanitary Landfill could produce all these harms, yet it is on track to be approved by the state Department of Environmental Protection as soon as this week. If the expansion is allowed, the dump will be permitted to pile another 92 million tons of mostly out-of-state trash on Dunmore, Throop and their neighbors between now and 2064.

....

"Since 2015, I have been contacted by hundreds of constituents from Lackawanna County, including local officials, school boards and community groups, expressing opposition to the expansion of the Keystone Sanitary Landfill. Many expressed concerns regarding the existing impacts of the landfill, not just environmental risks but also concerns about quality of life and congestion, traffic and vehicle safety risks associated with a major expansion of the landfill."

[Souligné en caractère gras par nous].

59 - Dans la documentation accompagnant la demande de permis que l'on retrouve sur le site Internet du Département de la protection environnementale de la Pennsylvanie (Department of Environmental Protection – DEP) pour ce site¹³, on retrouve un historique des

¹² CHRIS KELLY, OPINION: [Chris Kelly Opinion: Landfill expansion a looming, preventable tragedy](#), The Times-Tribune, Scranton, Pa, 28 février 2021.

¹³ DEP, [Keystone Landfill](#), février 2021.

Régie de l'énergie - Dossier R-4008-2017 – Achat et vente de gaz naturel renouvelable (GNR) chez Énergir Phase 1 Étape B, Volet visant l'approbation des caractéristiques de quatre contrats d'approvisionnement en gaz naturel renouvelable d'une durée de 20 ans au Maine, Michigan, Texas, Ontario et Pennsylvanie

violations des règles environnementales du site d'enfouissement de Keystone et plusieurs références au projet de Archaea¹⁴.

Mine Information	
Mine ID	: 3608726
Mine Name	: Keystone Quarry
Mine Status	: Active
Operator	: Keystone Quarry Inc
Mined Material	: Crushed, Broken Sandstone
Type of Mine	: Surface
Location	: Lackawanna, PENNSYLVANIA
Address of Record	: 1377 Meeker Road Dallas PA 18612

Vacated citations are not included in any reports on the MDRS [Reference to MDRS records](#) [Associated responses reported](#) [Click here to export/print data ->](#)

Mine ID	Violator Name	Contractor ID	Citation / Order No.	Case No.	Date Issued	Final Order Date	Section of Act	Date Term	Standard	Citation / Order	C / O Status	Proposed Penalty (\$)	Current Penalty (\$)	Amt. Paid (\$)
3608726	Keystone Quarry Inc		9527515	000526947	10/21/20	01/18/21	104(a)	10/22/20	56.11001	C	Closed	144	144	144
3608726	Keystone Quarry Inc		9527512	000526947	10/20/20	01/18/21	104(b)	10/20/20	56.16005	C	Closed	123	123	123
3608726	Keystone Quarry Inc		9527513	000526947	10/20/20	01/18/21	104(a)	10/21/20	56.5002	C	Closed	217	217	217
3608726	Keystone Quarry Inc		9527514	000526947	10/20/20	01/18/21	104(b)	10/21/20	56.12004	C	Closed	123	123	123
3608726	Keystone Quarry Inc		8013484	000525200	09/14/20	12/23/20	104(a)	09/14/20	56.15004	C	Closed	123	123	123
3608726	Keystone Quarry Inc		8013485	000525200	09/14/20	12/23/20	104(a)	09/14/20	56.14206(b)	C	Closed	123	123	123
3608726	Keystone Quarry Inc		8013483	000523739	09/04/20	11/18/20	104(a)	09/04/20	56.4201(a)(5)	C	Closed	123	123	123
3608726	Maurer & Scott Inc	CV6	8013481	000524307	09/04/20	11/29/20	104(a)	09/04/20	56.14132(a)	C	Closed	123	123	123
3608726	Maurer & Scott Inc	CV6	8013482	000524307	09/04/20	11/29/20	104(a)	09/04/20	56.14132(b)	C	Closed	123	123	123
3608726	Keystone Quarry Inc		8013480	000523739	09/03/20	11/18/20	104(b)	09/03/20	56.4201(a)	C	Closed	123	123	123
3608726	Keystone Quarry Inc		9466192	000512654	03/04/20	05/18/20	104(a)	03/05/20	56.12018	C	Closed	123	123	123
3608726	Keystone Quarry Inc		9466191	000512654	03/03/20	05/18/20	104(a)	03/03/20	56.9300(b)	C	Closed	123	123	123

Currently, Keystone continues to convey a portion of its composite landfill gas via pipeline to a facility located in Archbald, PA and this gas is utilized for the beneficial use of electricity generation. This facility was previously operated by PEI but is now under the control of Archaea Holdings, LLC.

14 **DAN O'BRIEN: MAJOR PERMIT MODIFICATION PHASE III SITE DEVELOPMENT MARCH 2021**, KEYSTONES, mars 2021, Apendix 1.2 page adobe 55 et Apendix 3.1 Integrated Contingency Plans, page adobe 68.

The methane recovery plant (Keystone Recovery/CBI), which operated on site for decades, has recently been decommissioned and is no longer in service.

Assai Energy LLC, a related entity to Archaea, and KSL have executed a contractual agreement to expand the current operation and convert virtually 100% of KSL's landfill gas to UGI pipeline quality natural gas. It is expected that this expansion will be operational by the end of the first quarter 2022.

[Souligné en caractère gras par nous].

60 - Nous avons aussi noté dans la pièce présentée au DEP par Keystone à l'article précédent, que la date de début des injections du premier trimestre de 2022 diffère de celle présentée par Énergir au Tableau 1 de la [Pièce B-0530, Gaz Métro-1, Document 30 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR \(version caviardée\)](#), soit le quatrième trimestre de 2021. Il semble aussi que la relation contractuelle directe avec Keystone s'effectue à travers Assai Energy LLC et non Bio Energy (US), LLC (EDL).

61 - Un des groupes de citoyens qui s'oppose au projet d'extension du site présente plusieurs enjeux inquiétants¹⁵ :

- *This mega-landfill currently accepts over 7,200 tons of trash per day.*
- *Only 36% of waste is from Pennsylvania; 64% comes from NY, NJ, and CT.*
- **38% of in state waste comes from fracking drill cuttings and fluids.**
- *Lackawanna County represents 1.65% of the state's population, but bears the burden of ~10% of the state's waste.*
- *It is built over mines known for subsidence.*
- **The Phase 3 permit application admits the landfill is leaking into our ground water.**
- **It is only 450' from the Dunmore Reservoir #1, our backup drinking water supply.**

¹⁵ FRIENDS OF LACKAWANNA, [The Facts](#), Website.

- The run-off from the open sores of the Phase 3 trash mountain will not be treated and will be discharged directly into the Lackawanna River via Eddy's Creek.
- **The landfill accepts fracking drill cuttings and drilling mud. The cuttings are mixed with small amounts of naturally occurring radioactive elements, particularly radium-226.**
- The percentage of Residual Waste continues to increase.
- High volume landfills (500 tons per day or more) decrease adjacent residential property values by 13.7% on average according to Richard C. Read in his article "Do Landfills Always Depress Nearby Property Values?" The bigger the landfill, the lower the home values
- **Foul smells waft over the area often and reach over 4 miles in radius.**
- Seagulls carrying disease and fracking contaminants coat our local lakes and reservoirs regularly.

62 - En plus de divers journaux, plusieurs articles se retrouvent sur les médias sociaux. Un article récent du 7 mai 2021 confirme maintenant un débat politique difficile pour le projet d'Archaea au Sénat de l'état de Pennsylvanie¹⁶ :

[2021 PA State Senate - Special Election; Stances on Landfill]

There are 4 candidates running for Pennsylvania State Senator for the 22nd District (John Blake's former seat). Below is some information on their position on the Landfill, most of which comes from the Scranton Times article (full link below).

--> Marlene Sebastianelli: **Against KSL expansion**

--> Marty Flynn: *Continues to decline to comment*

--> Chris Chermak: *He could not say definitively if he would oppose or support the landfill as a senator.*

--> Nathan Covington: *Said he could not comment because he's unfamiliar with the expansion plans.*

Some additional comments from the article: <https://www.thetimes-tribune.com/news/election/candidates-in-state-22nd-senate-district-special->

¹⁶ FRIENDS OF LACKAWANNA, [2021 PA State Senate - Special Election; Stances on Landfill](#), Facebook, 7 mai 2021.

election-detail-taxing-marijuana-legalization-and-other-plans/article_a42da2b4-d888-5f6e-9b65-50df610bef59.html?fbclid=IwAR2JrrNaogmLC9D_yOphWMC7fPq4nVEaJvz6CTUG4vJznC7c7-yvylm1s

Sebastianelli: "Opposes the expansion. **She said she believes the state should do a better job of environmental background testing to develop and understand current circumstances before allowing environmentally sensitive projects.**"

Flynn: "Continues to decline to comment on whether he favors or opposes the expansion, saying that's up to state environmental regulators and he will only comment after they decide whether to grant the expansion. **He opposes giving anyone "a 40-year permit on anything."**"

Chermak: "Doesn't necessarily oppose the expansion, **but wants environmental regulators to ensure protection of the surrounding environment.** He could not say definitively if he would oppose or support the landfill as a senator."

Covington: "Said he could not comment because he's unfamiliar with the expansion plans."

63 - Alors que les volumes de production du GNR de ce site semblent acceptables pour respecter les engagements de QCA du contrat avec Énergir, il est évident que les enjeux sociaux et environnementaux autour du site d'enfouissement ne nous permettent pas de recommander d'appuyer celui-ci pour le moment. Il est aussi important pour Énergir de protéger une image de marque du GNR; or les enjeux environnementaux de ce site pourraient affecter la réputation du GNR acquis par Énergir et donc aussi sa capacité de vente.

64 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM-4
LE CONTRAT ARCHAEA**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser d'approuver les caractéristiques du contrat d'Énergir en approvisionnement auprès d'Archaea, notamment aux motifs d'enjeux environnementaux importants à ce site d'enfouissement. Ainsi, alors que les volumes de productions du GNR de ce site semblent acceptable pour respecter les engagements de volume du contrat, il est évident que les enjeux sociaux et environnementaux autour du site d'enfouissement ne nous permettent pas de recommander d'appuyer celui-ci pour le moment. Il est aussi important pour Énergir de protéger l'image de marque du GNR et les enjeux environnementaux de ce site pourraient affecter la réputation du GNR acquis par Énergir et donc aussi sa capacité de vente.

CONCLUSION

65 - Pour l'ensemble de ces motifs, nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver les recommandations énoncées au présent mémoire.
